

L'évaluation continue des acquis et la particularité de la langue orale

L'évaluation des acquis doit être menée selon la programmation des activités, dans le cadre habituel des enseignements et sans attendre de façon systématique la fin du cycle 3.

Elle se fait au cours de situations variées, systématiquement en fin de chaque séquence d'apprentissage et en fonction de tâches progressives, renouvelables et évolutives d'année en année.

Le support proposé pour l'évaluation des acquis du niveau A1 du CECRL en dernière année de cycle 3 constitue la dernière étape de ce processus continu et la **validation** de la compétence 2 du socle est formalisée par une attestation définitive et une prise de décision collégiale.

Certaines compétences du socle peuvent être validées par observations directes des élèves en situation de classe et par l'observation de productions. D'autres nécessitent des prises d'information précises dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation.

Pour l'évaluation de la langue orale il est important de s'appuyer sur un processus régulier, voire quotidien.

Pour ce faire, on peut utiliser un outil d'observation et de « marquage » des temps de prise de parole et des réalisations effectives lors de toutes les situations de production orale (mémorisation, prononciation, usage à bon escient...).

Ce support d'observation est en fait un tableau à double entrée comportant la liste des élèves de la classe (en ordonnée) et une liste variable des différents items travaillés (en abscisse). Cette fiche reproductible à souhait, pourra être utilisée à chaque séance et si possible à l'insu des élèves. Elle devrait permettre de quantifier et de qualifier régulièrement les prises de parole des élèves et permettre d'ajuster ou non, lors de l'évaluation sommative.

On pourra également utiliser ce même tableau sous forme d'autoévaluation, nominatif pour chaque élève et comportant les mentions au choix : « je ne sais pas, je sais un peu, je sais ».